

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annances reçues par PUBLICITAS
Suisse	10 "	S. A. Sion, Montreux, Lausanne et
Etranger	14 "	succursales, ainsi qu'au Bureau du
Réclames	20 "	Nouvelliste St-Maurice. Téléphone 8
Mortuaires	16 "	Compte de chèques post. n° C 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux n° C 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

FLEURS OU CHARDONS ?

Il faut reconnaître que M. André Marcel possède l'art, comme pas un, de renvoyer les responsabilités. Il commence une grosse publicité autour du procès de Preux, comptant sans doute y cueillir un champignon vénérable dont le Conseil d'Etat aurait des maux d'entrailles ; il la continue, furieux de la transaction qui est intervenue ; il veut avoir le dernier mot assurant qu'il a toutes sortes de points à mettre sur les i, et c'est le *Nouvelliste* qui montre de l'obstination en prolongeant un débat désormais inutile !

Non, nous ne considérons pas comme un cas pendable l'adjudication à M. de Preux des travaux de Salentze. Si le Conseil d'Etat avait voulu masquer l'opération, rien ne lui eût été plus facile : accorder l'adjudication à l'entrepreneur qui se rapprochait le plus de M. de Preux pour les devis et qui, assure-t-on, ne faisait qu'un avec lui.

Ce n'était pas plus sorcier que cela. Le Conseil d'Etat n'a pas voulu de ce jeu, n'ayant rien à dissimuler et à cacher.

A tout prendre, nous préférons cette attitude si, en soi, nous maintenons notre opinion déjà formulée que lesdits parties auraient eu un intérêt moral à laisser les esprits s'apaiser avant de reprendre les relations.

M. Marcel, voulant nous donner le coup de fouet du postillon, nous demande si le Conseil d'Etat eût adjugé les travaux en question à M. de Preux dans le cas de non transaction.

Nous croyions notre confrère moins naïf. Sommes-nous l'organe en cause pour lui donner une réponse précise ? Mais nous ferons remarquer que, même en plein conflit, M. de Preux a travaillé pour l'Etat. Il a pris, en secondes mains, une importante correction à Viège.

Il n'y a, dans tout cela, ni tragédie ni comédie. M. de Preux, avec cette pratique des affaires que M. Marcel lui reconnaît malicieusement, s'est aperçu un beau jour que des comparses s'appuyaient à lui et s'abritaient derrière lui pour être plus fermes contre le gouvernement. Il n'a plus voulu de ce rôle, et, parti barre de fer au Tribunal fédéral, il est revenu roseau.

C'est, en somme, assez humain, et nous sommes surpris que ce soit le premier cas que M. Marcel ait rencontré sur sa route. Cela prouve sa jeunesse et ses illusions dont, au surplus, nous lui faisons compliment.

La polémique n'est utile qu'autant qu'elle peut persuader. Jamais personne n'arrivera à un résultat de ce genre avec le rédacteur du *Journal et Feuille d'avis du Valais* qui, pour ne point désertier un hypothétique poste d'indépendance et de neutralité, se ferait hacher même sur des erreurs matérielles.

Mais nous ne pouvons pourtant pas admettre qu'il place sur le même pied le procès que M. de Preux faisait à l'Etat et la plainte reconventionnelle.

M. Marcel a des avocats dans son entourage. Le procès étant retiré, il va de soi que la plainte reconventionnelle tombe également. L'adjectif ne manque pas de précision.

Au surplus, non seulement M. Fazy a justifié la révocation, mais M. Steiner, plus sévère et plus persuasif encore, a prouvé qu'elle s'imposait. C'est

également un i qui avait besoin du point.

Notre confrère le croira-t-il ? Nous ne sommes pas encore parvenu à deviner s'il entendait mettre un peu de douceur, après des années de bataille, sur l'âme excessivement mystique de M. de Preux ou s'il apportait de nouveaux chardons. Nous penchons pour cette dernière hypothèse.

Ch. Saint-Maurice.

Les derniers jours d'automne

Mes amis, vous aimez, les derniers jours
[d'automne,
Leurs palottes splendeurs, leurs aubes,
Leurs déclin,
La nature qui meurt, l'horizon monotone,
Et ces mornes labeurs tout le long des che-
[chemins ;

Vous aimez cet azur plein de mélancolie,
Sublime comme un rêve au chevet d'un
[mourant,
Ces tertres dépouillés qui n'ont pour mélo-
[die
Qu'un cri furtif et doux de quelque insecte
[errant !

Venez donc avec moi, suivre à travers les
[sentés,
Les reflets du soleil, le vol des étourneaux,
Le tourbillonnement des feuilles jaunissan-
[tes,
Sur la mousse des bois ou le bord des
[ruisseaux ;

Oh ! venez vous asseoir, sur des talus que
[l'air,
D'où le regard s'en va comme les oisillons,
Pour glaner le bonheur, et l'espérance mé-
[me

Aux touffes des bosquets qui couvrent les
[sillons.
Ne craignez ni le jour au langoureux sou-
[rire,
Ni le frais crépuscule rempli d'ardents fris-
[sons,
Ni la tremblante nuit qui pleure et qui sou-
[pire
N'ayant plus que le deuil des cris et des
[chansons.

Au contact béniissant de tant de belles cho-
[ses,
Que frôle de son aile un étrange sommeil,
Vous vous souviendrez mieux du jeune
[temps des roses,
Et vous aurez l'espoir au jour du grand
[réveil !

Car en ces jours d'automne, au sein de la
[nature,
L'homme apprend à songer à son propre
[destin,
A son bonheur passé, sa dépouille future,
Et ces feux dont s'éclaire un soir trop in-
[certain !

R. J.

Le Saint Siège, le fascisme et l'éducation

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 18 octobre.

On sait que la question de la place à réserver à la culture physique dans l'éducation féminine est une de celles qui ont soulevé parfois des difficultés entre le St-Siège et le gouvernement fasciste même après les Accords du Latran.

Certains leaders fascistes voulaient que les « Petites Italiennes » reçussent une éducation physique comprenant avec des exercices violents et une formation presque militaire des exhibitions publiques. Le Saint-Siège s'élevait contre ces exagérations au nom de la pudeur chrétienne et de la nature même de la femme. Ses protestations n'ont pas été vaines : peu à peu la plupart des excès que le Pape réprovaient ont été écartés et cette orientation nouvelle vient de recevoir une consécration officielle qui mérite d'être soulignée.

Dans une séance tenue le 16 octobre, le Grand Conseil fasciste a donné mandat au président du Comité olympique national italien de revoir l'activité sportive fé-

minine et d'en fixer, d'accord avec les fédérations compétentes et avec la Fédération des médecins sportifs, le domaine et les limites d'activité, étant bien entendu que doit être évité tout ce qui peut détourner la femme de sa mission naturelle et fondamentale : la maternité.

En reproduisant ce texte officiel dans son numéro du 18 octobre, l'« Osservatore Romano » l'a fait suivre de ce commentaire :

« L'ordre du jour approuvé par le Grand Conseil au sujet du prétendu « Athlétisme féminin » répond aux indications déjà données en diverses occasions — et soulignées aussi en ces diverses occasions dans l'« Osservatore Romano » — par le chef du gouvernement, le secrétaire du Parti, l'Oeuvre Nationale Balilla. Nous applaudissons donc aujourd'hui comme hier aux justes mesures hygiéniques réclamées surtout par rapport à la « mission naturelle et fondamentale de la femme ».

Nous relevons, cependant, que le mandat de revision et de réforme, d'après les justes lignes tracées, est donnée au Comité olympique national italien dont dépend également l'organisation des concours publics de gymnastique. Et alors on doit observer d'autre part que si l'on tend à exclure, si l'on arrivera à exclure, comme il est certain, ces exercices de gymnastique qui ne sont pas faits pour la constitution féminine et qui peuvent en compromettre l'efficacité, surtout quant à la maternité, restant cependant la participation admise jusqu'ici aux concours sportifs publics au moins pour ces exercices qui seront permis à la femme.

Il ne faut pas oublier que la question du sport féminin est double : hygiénique, oui, mais aussi et surtout morale. Si quant au premier point elle porte sur la santé physique, pour le second, elle regarde la santé spirituelle de la femme, en harmonie avec son éducation chrétienne. La femme au stade, la femme dans les matches publics, c'est la négation, même au point de vue « de sa mission naturelle et fondamentale : la maternité » entendue, comme c'est le propre de nos mœurs, non seulement dans sa valeur matérielle, mais encore davantage dans sa valeur, dans sa tâche, dans son apostolat moral.

La question est si claire qu'il est impossible d'équivoquer. Autre chose est la gymnastique qui, dans des mesures justes est salutaire aussi pour la femme, autre chose est le spectacle public auquel la « gymnaste » doit participer ; autre chose est l'exercice sportif et autre chose la profession sportive.

Or, pour ce qui regarde les matches publics, la profession sportive de la femme, qu'il s'agisse d'« athlétisme lourd » ou « léger », nous savons que le point de vue moral ne change pas, pas plus que ne change l'enseignement précis de l'Eglise, confirmé dans de récents et très autorisés avertissements.

Mais nous savons, d'autre part, qu'avec ces avertissements s'accordent parfaitement les directions, auxquelles il est fait allusion ci-dessus, du chef du gouvernement, du secrétaire du Parti, de l'Oeuvre nationale Balilla : en effet, ces directions ne se préoccupent pas seulement des éléments matériels du problème mais encore de ses éléments moraux chrétienne-tendus.

On voit que, tout en applaudissant aux premières satisfactions données par les autorités fascistes aux exigences de la morale chrétienne, l'« Osservatore Romano » maintient inflexiblement la ligne de conduite prescrite par la défense des intérêts sacrés de l'éducation de la jeunesse.

Guardia.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La victoire du Cabinet Brüning

Les prévisions les plus optimistes que l'on pensait faire sur l'accueil réservé au Cabinet Brüning ont été dépassées, puisque l'ordre du jour de confiance a été voté par 318 voix contre 236, soit à une majorité de 82 voix.

Ce vote intervint à la fin d'une séance des plus agitées, où les nationaux-socialistes se signalèrent tout particulièrement

par la violence de leur langage et leur manque complet de mesure. Cette attitude, n'a certainement pas peu contribué au triomphe du gouvernement.

Les nationaux-allemands, dont le chef est M. Hugenberg, se sont montrés, en ces circonstances, et bien qu'accusés à maintes reprises de « traitres » par les Hitlériens, leurs alliés les plus fidèles, les soutenant dans tous les votes — et ils furent nombreux — émis par le Reichstag. Ils étaient en bonne compagnie, les communistes, qui n'échangeaient d'ailleurs qu'injures avec les nationaux-socialistes, ne manquèrent pas, au moment du scrutin, de confondre leurs bulletins avec ceux des nationalistes et des racistes ; ils trouvèrent un appoint chez les agrariens.

En présence de cette cohue disparate et hurlante, une réaction naturelle se produisit, qui rassembla autour du gouvernement des groupes, hier encore hostiles, et qui le seront peut-être à nouveau demain, mais qui tous eurent conscience de la gravité de l'heure et, faisant taire leurs antipathies, préférèrent soutenir un Cabinet qui a un programme positif, qu'une opposition, incapable de faire œuvre utile et durable.

L'arrogance des Hitlériens et leur prétention de mettre l'Allemagne en tutelle n'a fait que desservir leur cause et à mettre mieux en évidence le vide de leur doctrine et la grossièreté de leurs procédés.

Le danger d'un coup de force raciste paraît s'éloigner et les chances de formation d'une grande coalition augmentent. Le parti, dont la position était la plus délicate et qui a dû faire montre d'un courage héroïque pour soutenir le bourgeois Brüning, c'est certainement le parti socialiste.

Devant le dilemme qui s'imposait à lui, de renverser un gouvernement qui a tout fait pour diminuer son influence dans le Reich, mais risquer par le fait même une dictature nationaliste, ou le soutenir par crainte du pire, la social-démocratie a préféré le tiens vaut mieux que deux tu l'auras.

Si les voies se sont ainsi aplanies devant le chancelier et que tout danger est momentanément écarté, il ne faudrait cependant pas se bercer de trop d'illusions, la majorité obtenue reste précaire ; elle laisse à M. Brüning le répit nécessaire pour mettre sur pied son programme de redressement financier, mais à la prochaine séance, qui aura lieu le 3 décembre, la bataille parlementaire reprendra.

D'ici là, les conversations vont recommencer entre partis, afin d'arriver à la constitution d'une majorité stable, qui seule donnerait au Cabinet la liberté nécessaire pour gouverner sans être à la merci de la première surprise.

Les élections alsaciennes

Dimanche, a eu lieu en Alsace le second tour de scrutin pour la repoussée des cinq sièges législatifs, dont nous avons parlé lundi dernier, le premier tour s'étant terminé par un ballottage général. La situation, quelque peu confuse d'il y a une semaine s'était simplifiée en ce sens que deux coalitions s'étaient formées, l'une autonomiste, l'autre anti-autonomiste.

Autour de ces deux blocs s'étaient cristallisés les divers partis existants en Alsace.

D'un côté, les catholiques nationaux, alliés aux radicaux, démocrates, socialistes, de l'autre les catholiques autonomistes voisinant avec les communistes. C'est une page d'histoire profondément triste que celle que vit depuis un certain temps l'Alsace. Nous préférons nous abstenir de porter un jugement qui aurait bien des chances d'être faux et serait en tous cas téméraire, sur ce qui se passe là-bas. Seule, une étude approfondie pourrait permettre de se faire une idée juste et impartiale des événements politiques de ce pays.

Regrettons du moins la violence de la campagne électorale et la bassesse des arguments employés. La passion s'est donnée libre cours, ce qui est toujours condamnable.

A Colmar, le candidat anti-autonomiste, M. Sittler, a été élu contre M. Rossé ; tandis qu'à Strassbourg, M. Schall, dont la précédente élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat, sort de nouveau victorieux, de l'urne, ainsi que MM. Reischer, autonomiste, Minnath, anti-autonomiste et Hirzel, communiste.

Le dimanche de M. Tardieu

Nombreux sont les discours dominicaux de M. Tardieu ; ceux qu'il a prononcés hier méritent une mention spéciale. Le président au Conseil s'est en effet adressé, ici aux anciens combattants, là à la Fédération des commerçants, ailleurs encore à la foule des grands jours.

C'est toute l'œuvre du gouvernement qui a été ainsi mise en lumière, ce sont des conseils qui demandent d'être suivis.

Parlant de la situation extérieure, M. Tardieu a défini ses buts, qui sont la consolidation de la paix dans le respect des frontières.

Pour cela, le calme doit s'allier à la vigilance.

Le gouvernement, dit M. Tardieu est décidé à demeurer au service de la plus noble des causes, celle de la paix. « En revanche, a-t-il ajouté, nous sommes obligés de constater que malgré nos efforts, l'organisation de la paix qui comporte, — avec l'arbitrage comme procédure, — la sécurité comme condition préalable et la réduction des armements, comme conséquence, n'a pas trouvé toujours les concours espérés.

En conséquence de quoi nous assurons par nos moyens propres les conditions d'une sécurité, qui exige le respect des frontières et le respect des traités. »

Quant à la politique intérieure, le président du Conseil a brossé un tableau de la situation politique et économique et constaté la position privilégiée de la France.

« Stabilité constitutionnelle, dit-il, et équilibre économique, telles sont en effet nos deux grandes forces. Mais ces forces ne porteront leur plein effet que si nous sommes capables de les concevoir et de les mettre en œuvre par l'adhésion active des citoyens. »

Après s'être félicité de la solidité du régime et avoir retracé ses mérites, M. Tardieu a lancé un appel à l'union de tous les Français. Terminons par ces paroles si pleines de vérité :

« Pour franchir les derniers tournants, il faut un esprit d'entraide entre citoyens et entre nations. Cet esprit, quelle autorité aurions-nous pour le conseiller aux étrangers, si ceux-ci voyaient les Français refuser de le pratiquer entre eux ? Je vous demande d'y réfléchir et de ne pas céder trop vite aux tentations de la critique, aux attraits de la polémique et au danger de la nervosité.

Que les Français, en ces jours d'épreuves mondiales, fassent masse pour la sauvegarde de l'essentiel, au lieu de se diviser pour le secondaire, voilà ma formule, celle autour de laquelle j'ai constitué mes deux ministères, celle que j'affirmerai demain à la tribune des deux Chambres qui, depuis un an, s'y associent. »

Nous ne regrettons qu'une chose, que M. Tardieu, dans son apologie de la République, ait cru devoir glorifier sa laïcité. A-t-il voulu donner par là certains gages à l'extrême-gauche ou est-il lui-même fasciné par ce mot magique ; c'est ce que nous ne saurions dire.

Toujours est-il que cette allusion ne manquera pas de froisser les consciences catholiques, en ayant l'air de faire des mots « république et laïcisme » une seule et même réalité. On cherche ainsi à créer des confusions regrettables, qui ne peuvent qu'être préjudiciables à l'harmonie qui doit régner entre enfants d'une même patrie.

A.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Tempête de neige au Canada

On mande de Régina (Saskatchevan) : Des chutes et tourmentes de neige anormales dans une province de prairies ont causé la mort de plusieurs personnes.

Un fermier qui avait laissé sa maison éclairée toute la nuit a trouvé le matin six automobilistes bloqués par la neige et qui étaient morts à cent pieds de sa ferme.

Dans une autre automobile, il a ensuite découvert d'autres voyageurs qui ont pu être sauvés à temps. Un autre automobiliste a péri dans un éboulement de neige près de Calgary.

Les conditions atmosphériques se sont

améliorées aujourd'hui et semblent revenir à la normale dans tout le Nord-Ouest du Canada, après trois jours de tourmente de neige incessante et sans précédent pour la saison.

Un hiver rigoureux

On mande de New-York au « Daily Telegraph » que l'on craint aux Etats-Unis que l'hiver ne soit très dur, si les affaires ne reprennent pas et que les malfaiteurs ne profitent de la situation. Dans plusieurs endroits des mesures extraordinaires sont prises contre la misère. C'est ainsi qu'à Pittsburg, on a permis, depuis dimanche, aux sans-travail de coucher dans les prisons, en raison de la vague de froid qui s'est abattue sur l'Etat de New-York et ceux du centre.

Une église du quartier aristocratique de New-York reste ouverte en permanence.

La température s'est abaissée brusquement. En certaines parties de l'Etat de New-York, des chutes de neige de 45 cm. ont immobilisé des milliers d'automobiles.

NOUVELLES SUISSES

La responsabilité de l'entrepreneur

A la suite de l'enquête faite sur les causes de l'accident qui s'est produit au cours de la construction d'un bâtiment à Binningen, le tribunal correctionnel de Liestal a condamné l'entrepreneur responsable à 100 francs d'amende, ayant estimé que l'échafaudage avait été construit trop légèrement. Les deux maîtres charpentiers qui avaient construit le monte-charge ont été frappés de la même amende. Les frais de la procédure ont été mis à la charge des accusés. La demande d'indemnité s'élevant à 16,782 francs a été renvoyée au tribunal civil.

Des ouvriers meurent sous des éboulements

Un grave accident s'est produit samedi, sur les chantiers de construction d'une nouvelle halle de gymnastique, au Petit-Bâle. Deux ouvriers italiens étaient occupés à un creusage pour les fondations et étaient arrivés à la profondeur voulue quand un éboulement se produisit. L'un d'eux, qui n'était enseveli que jusqu'à la poitrine, a pu être retiré promptement et sans grand dommage, alors qu'il fallut trois quarts d'heure d'efforts pour dégager son camarade qui ne donnait plus signe de vie. Toutes les tentatives pour le ranimer sont restées vaines.

En faisant des travaux de creusage à Sachseln (Obwald) pour la construction d'un réservoir d'eau, deux ouvriers : Walther von Moos, 56 ans, père de famille, et Bernard Clément, 46 ans, marié, ont été ensevelis sous un éboulement. On les a retirés morts.

Refoulés

Un grand nombre d'émigrants italiens, environ 200, arrive, chaque jour, à Bâle voulant se rendre en France ou en Belgique. Mais bien peu, souvent même moins de 10 sont en possession d'un permis de travail sans lequel ils ne peuvent entrer dans ces pays. Vendredi, deux cents de ces malheureux, qui souvent ont employé toutes leurs économies pour le voyage, ont été refoulés à la frontière. De nombreux émigrants italiens sont ainsi arrêtés à Bâle. Beaucoup cherchent à traverser la frontière clandestinement.

Assurance-vieillesse

Dimanche, la ville de Schaffhouse s'est prononcée sur l'initiative socialiste tendant à l'introduction de l'assistance-vieillesse et sur le contre-projet du Conseil de ville. 1678 électeurs ont approuvé l'initiative contre 1588. Le contre-projet a obtenu 1530

voix contre 1352. Les électeurs se prononcèrent définitivement dimanche prochain.

Imprudence fatale

Samedi soir, le direct Lausanne-Genève, passant à 18 heures 38, en gare de Morges, a tamponné et tué net une demoiselle Lucie Aubert, de Pampigny.

Mlle Aubert, malgré les avertissements des employés de la gare, qui signalaient l'arrivée du direct, en avance d'une minute et demie, a voulu traverser les voies pour rejoindre le train-tramway, partant à 18 h. 36 pour Genève. Le cadavre a été horriblement mutilé.

La victime, Mlle, Lucie Aubert, était née le 10 janvier 1900 ; elle était femme de chambre chez M. Henri Monod-de Büren à la Prairie sur Morges.

Des touristes en péril

Dimanche après-midi des alpinistes qui avaient gravi la Kingspitz, Oberland bernois, remarquèrent que deux touristes faisant partie d'un groupe de trois personnes, avaient fait une chute au Mittelhorn, tandis que le troisième appelait à l'aide. Un des alpinistes redescendit aussitôt à Meiringen et organisa une colonne de secours qui partit dimanche soir encore pour le Rosenlauri.

Le groupe accidenté était composé de MM. Hans Winterberg, de Willigen, près Meiringen, Hans Thöni, et Adolf Huber, tous deux de Meiringen.

LA ROUTE TRAGIQUE

Un grave accident s'est produit, samedi, à midi 40, à Montétan, à la croisée de la route de Romanel (Vaud).

Un motocycliste et un jeune cycliste, M. Hermann Gleyre, sont entrés en collision on ne sait encore exactement à la suite de quelles circonstances. Le choc fut extrêmement violent. Le cycliste fut projeté à terre et heurta violemment le sol de la tête. Il resta inanimé et sa machine fut pliée en deux. Quant au motocycliste, perdant l'équilibre, il s'affala, lui aussi.

Les blessés furent transportés en automobile, à l'Hôpital cantonal. Le jeune Gleyre, qui souffre d'une très forte commotion, est dans un état grave, car on craint une fracture du crâne. Quant au motocycliste, il n'avait qu'une blessure, assez sérieuse, il est vrai, au nez. Il a pu être reconduit, plus tard, à son domicile.

Un accident assez grave s'est produit à la croisée des routes St-Sulpice-Ecublens. L'autobus des tramways lausannois est entré en collision avec une motocyclette genevoise, conduite M. Jost, domicilié à Genève.

Le motocycliste a été sérieusement blessé. Transporté à l'Hôpital cantonal on constata qu'il souffrait d'une fracture probable du crâne, d'une fracture de la mâchoire inférieure et d'une blessure au genou gauche. Dégât matériel important pour la motocyclette.

Un accident de la circulation s'est produit, dimanche sur la route cantonale Lausanne-Payerne.

M. Widmer, droguiste à Vevey, circulait en automobile dans la direction de Moudon. Arrivé à l'endroit précité, il accrocha un char attelé de deux chevaux. L'accident est dû à la mauvaise visibilité, au brouillard et au fait que les conducteurs furent aveuglés par le phare d'une motocyclette, qui venait de dépasser le char par la droite.

Atteint par l'automobile, le cheval de gauche a été tué sur le coup. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Dimanche, vers 17 heures, une violente collision s'est produite à l'intersection des routes Lausanne-Genève et Lausanne-

Renens, en Malloy, un cycliste a été fortement accroché par une motocyclette et projeté à une certaine distance. Les dégâts matériels sont assez importants, mais par hasard providentiel, les conducteurs s'en tirent sans blessure.

Samedi soir, le menuisier Rohner, 27 ans, circulait sur sa moto dans la direction de la vallée de la Limmat, lorsqu'il arriva au carrefour à proximité du Cloître passa un tracteur remorquant deux voitures se dirigeant vers la gare de Schlieren. A ce moment, Rohner qui arrivait à toute vitesse vint donner contre la barre reliant la première voiture au tracteur. M. Rohner a été tué sur le coup, tandis que le jeune Eugster, 11 ans, qui avait également pris place sur la moto, a dû être transporté à l'Hôpital cantonal avec une fracture du crâne.

LA RÉGION

Pompier blessé dans un incendie

Dimanche matin, à Leysin, les pompiers de cette localité s'étaient réunis pour un exercice. Le lieu du sinistre supposé était à Leysin-Feydey.

Deux sections étaient réunies à Leysin-Village et avaient l'ordre de se rendre le plus rapidement sur les lieux du sinistre.

Une section avait chargé tout son matériel sur un camion où une dizaine de pompiers avaient pris place. A un tournant dangereux le camion fit panache, entraînant avec lui tous ses occupants ainsi que tout le matériel qu'il transportait. Quelques pompiers sortirent indemnes de l'aventure. D'autres ne furent que légèrement blessés. Mais malheureusement, l'un d'eux, le nommé Fernand Knobel, 34 ans, gérant laitier à Leysin-Village, fut assez grièvement atteint. Un médecin ordonna son transfert à l'Hôpital cantonal à Lausanne.

Il est atteint d'une fracture gauche du sacrum avec déplacement de la moitié du bassin, cependant son état ne semble pas très grave.

NOUVELLES LOCALES

VENDANGES

On nous écrit :

Par suite de l'encombrement des pressoirs, dû à l'abondance imprévue de la récolte, des vigneron, lassés d'attendre dans la rue, entrèrent dans un café.

Un instant après, entra un marchand de vins de Sion.

L'un des vignerons se leva et dit :

— M. B., pouvez-vous recevoir notre vendange ?

Le marchand de vins les fixa et répondit à brûle-pourpoint :

— Non ! allez vous adresser à M. Troillet et dites-lui qu'il vous la reçoive !

Voilà comment on essaie d'enfoncer des épines ! Mais ces épines ce casseront.

La belle organisation des Caves coopératives les a déjà émoussées.

X.

Le chant en Valais

M. Gustave Doré, ce maître incontesté de la musique, a publié dimanche, dans la « Gazette de Lausanne » une fort belle étude sur les « Chœurs mixtes vaudois en face des chœurs d'hommes. Nous ne résistons pas au plaisir, qui sera partagé par nos lecteurs, de reproduire sa gentille diversion sur le Valais :

« Un fait m'a frappé chez nos voisins du canton du Valais, dont le développement de la musique populaire vocale a commencé beaucoup plus tardivement que

chez nous. Dès le début, les chœurs mixtes ont été adoptés. Sans doute, il est facile de comprendre que la raison se trouve dans l'existence des chœurs d'église. Il me souvient, dans une fête de chant valaisanne, d'étonnantes exécutions d'un chœur mixte de Louèche-Ville. Je me rappelle également l'admiration manifestée par les chorales d'hommes eux-mêmes en cette occasion. Il ne serait pas injuste de dire que dans le mouvement de progrès qui se dessine en Valais, le chœur mixte a dû avoir une grande influence.

L'Association des Musiciens suisses n'a pas oublié l'exécution magnifique de la « Messe pontificale », de Montillet, à la grand'messe, à l'Eglise de Valère, en chœur mixte, sous la direction de me-méléolaine je m'éloigne du chant populaire !

Aussi bien veux-je encore constater en Valais un idéal naissant très haut quant au rôle noble que doit remplir la musique populaire. Il me plaît de lire dans la presse du canton voisin des polémiques, parfois violentes, à ce sujet. Un jeune musicien, M. Paret, y mène une campagne dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est courageuse. Il se laisse aller à sa passion désintéressée, ce qui est infiniment louable. Il doit provoquer, certes, des irritations, des protestations. Qu'est-ce cela, s'il en sort une réalisation d'idées généreuses ? Ces crises de fermentation dans l'opinion publique sont fécondes toujours. Ce qui est un désastre moral c'est l'apathie et le contentement de soi-même.

S'il s'agit de ses propres actes, l'homme est toujours trop facilement content. Mais les collectivités sont encore plus indulgentes envers elles-mêmes. »

Une jeune fille fait une chute mortelle à la Petite Jumelle

Quatre jeunes gens de Lausanne — trois jeunes hommes et une jeune fille avaient fait dimanche l'ascension de la Petite Jumelle.

Les ascensionnistes lausannois étaient parvenus heureusement au sommet, mais à la descente, à 14 heures, la jeune fille, Mlle Delisle, âgée de dix-huit ans, fille de M. Ernest Delisle-Blanc, négociant, avenue de la Harpe, à Lausanne, lâcha subitement dans des circonstances qui restent inexplicables, la corde à laquelle elle se tenait, fit une chute de vingt mètres et fut tuée net.

L'un de ses compagnons descendit à Vouvry annoncer l'accident, aviser la famille, frappée par le malheur, et chercher un char attelé d'un cheval pour descendre le corps.

Les Jumelles, appelées aussi les Roches fendues, ou encore les Grande et Petite Sereux, sont une double sommité, l'une de 2218 m., l'autre de 2185 m. d'altitude, du massif du Grammont, qui domine d'un côté le lac Tannay et de l'autre le vallon de Novel, et qui sont séparées par une brèche profonde de cent mètres et large de cent mètres également. On monte sans difficulté à la Grande Sereux en trois heures depuis le Lac Tannay. La Petite Sereux ou Petite Jumelle est d'un accès plus difficile, et exige les qualités de grimpeurs exercés.

La conférence de M. R. Leyvraz à Monthey

On nous écrit :

Dès que le public de Monthey et même des environs eût appris la faveur qui était réservée au Cercle catholique, grâce à l'activité de ses dévoués dirigeants, il s'en trouva beaucoup que cette aubaine ne laissait pas indifférents. Aussi fallait-il voir l'affluence de gens, hommes et femmes, patrons et ouvriers, étudiants suisses même, qui envahit le local du Cercle catholique où devait avoir lieu la conférence de M. Leyvraz. Bien avant l'heure déjà, il ne restait plus aucune place dans la salle.

D'unanimes applaudissements saluèrent l'arrivée de M. Leyvraz ; ces applaudissements devinrent encore plus puissants, après que M. Heimgartner, l'actif vicaire de Monthey, eût présenté le conférencier au public. Il le fit brièvement, mais d'une façon pleine d'à-propos — en effet qui de nous n'a pas connaissance du fructueux travail qu'accomplit M. Leyvraz au « Courrier de Genève » ?

Pendant tout le temps que dura sa conférence, ce grand militant de la cause catholique conserva l'attention et excita au plus haut point l'intérêt du public.

Ce qu'il disait était clair, éloquent et incontestable. Du reste, où trouver un sujet plus important et plus à la portée de tous que celui-ci : « Catholicisme social ». A qui pareille question pourrait-elle sembler d'ordre secondaire ? De plus, nous avions tout à apprendre de l'orateur ; car, s'il s'en trouve qui, comme lui, possèdent la science, il en est peu qui puissent, à l'appui de ce qu'ils avancent, invoquer leur propre expérience.

Voici, en résumé, quelques-uns des points sur lesquels a insisté M. Leyvraz. Après avoir évoqué certains souvenirs de jeunesse qui mettent dès l'abord en confiance sur la sincérité de ce qui va suivre, il nous parle des devoirs sociaux des catholiques. Nous devons pratiquer la charité, mais la charité est subordonnée à la justice. Pour un patron, ce n'est pas faire œuvre de charité que de donner à autrui une infime partie de l'argent avec lequel, en conscience, il devrait rétribuer le travail de ses ouvriers. A notre époque, si les travailleurs sont aigris, s'ils dorment dans de fausses et funestes doctrines, disons-nous bien que, jusqu'à un certain point, leur conduite est justifiée. Parmi les socialistes et même les communistes, il se trouve de très braves gens, d'honnêtes chefs de familles, des hommes qu'animent les meilleurs sentiments. D'où vient alors cet actuel état de choses ? M. Leyvraz nous en fait un exposé historique très intéressant. La loi Lechapelier, votée à Paris en 1791, par l'Assemblée législative, qui supprimait les corporations et interdisait la réunion des hommes d'un même métier pour la sauvegarde de leurs intérêts, est à l'origine de ce mouvement. Pendant de longues années, l'ouvrier fut la proie de son patron. Il n'eut pour vivre et faire vivre sa famille qu'un salaire de misère. Lorsque l'inévitable excitation des esprits se fut assez propagée, Karl Marx arriva à point avec sa doctrine pour gagner la confiance populaire et créer le grand mouvement qui a pour base la lutte des classes : d'un côté tous les ouvriers, de l'autre tous les patrons.

Dans cette grave question, quelle ligne de conduite nous indique l'Eglise Catholique ? C'est le grand Pape Léon XIII qui nous l'apprend par son encyclique « Rerum novarum », véritable chartre moderne du travail. Tous les droits et les devoirs des ouvriers et des patrons y sont contenus et conciliés. Léon XIII insiste beaucoup sur le retour aux corporations formées d'ouvriers et de patrons d'un même métier et destinées à assurer la plus grande prospérité possible à ce métier. Les patrons et les ouvriers ont trop d'intérêts communs pour pouvoir ne pas être unis.

Tout le monde profitera de cet état de choses : les patrons en faisant de meilleures affaires grâce au travail plus consciencieux de la main-d'œuvre ; les ouvriers en pouvant vivre dans une honnête aisance grâce à une meilleure rétribution de leur ouvrage.

Il ne suffit pas de reconnaître le bien-fondé de ces conceptions, il faut — c'est notre devoir — travailler à leur réalisation pour le triomphe de Dieu.

Avec ces choses, M. Leyvraz nous en a dit encore bien d'autres, tout aussi importantes, mais qu'il serait trop long de rapporter ici. Du reste, cette belle conférence devrait être publiée et répandue partout.

Fiancée en rêve

Malgré cette précaution, les regards curieux qui, dans les petites villes, vous guettent à chaque coin de rue, derrière la guipure d'un modeste rideau, les broderies d'un store élégant, ou l'étalage d'un magasin, constatèrent son départ. En dépit de l'uniforme et de sa grande barbe, l'opinion étant prévenue de sa présence, il fut aisément reconnu et la nouvelle courut comme une traînée de poudre.

— Monsieur d'Alte est reparti !

Les conjectures en découlèrent non moins rapidement... On savait pertinemment qu'il n'était pas allé chez les Delfeuil. On n'ignorait pas davantage la maladie soudaine de Paule, qu'on ne voyait plus. Alors, la conclusion s'imposa : ses fiançailles étaient rompues et la jeune fille en était malade de chagrin.

M. des Gerbets fut l'un des premiers à

le supposer depuis le départ de Jehan d'Alte, M. Delfeuil n'avait pas paru au cercle ; impossible donc d'être fixé par lui. Il était dans le caractère du chevalier de prendre, comme il le disait volontiers, le taureau par les cornes, aussi il se rendit tout droit à l'hôtel d'Alte.

Son fils absent, la baronne recevrait. Son aîné retraité, n'avait pas plus que son frère, de raisons d'être. Elle sortait de l'une ou de l'autre pour reprendre son ancien train de vie.

— Quoi ! chère amie, lui dit M. des Gerbets en rentrant, qu'apprends-tu ? L'oiseau serait-il déjà envolé ?

— Oh ! très temporairement, il est allé se faire démobiliser.

— Ah ! je comprends... c'est une affaire de deux jours...

— Un peu plus, il reprendra, en passant, contact avec Paris.

— Puis il vous reviendra ?

— J'y compte bien. J'ai assez été privée de lui pour ne plus accepter de séparation.

— Figurez-vous, chère amie...

Et, prenant sa figure la plus fermée, M. des Gerbets conta à Madame d'Alte le bruit persistant qui courait la ville, de la

rupture des fiançailles, de son fils. Il présenta les choses comme une information plus ou moins certaine, mais n'ajouta aucune appréciation personnelle. Le vieux routier voulait, avant de s'engager plus avant, savoir d'où venait le vent.

Madame d'Alte parut vivement contrariée de cette communication et, pour ne pas s'abandonner au déplaisir qu'elle lui causait, eut une réponse brève au point d'être ambiguë.

— Que peut-on savoir de tout cela ?

— Rien probablement, fit le chevalier des Gerbets, des suppositions... On s'attendait à voir les fiancés tomber dans les bras l'un de l'autre, termina-t-il avec sa coutumière ironie.

— On oublie que Paule est malade, dit madame d'Alte, ou bien on l'ignore.

— On l'ignore si peu, qu'on attribue sa maladie à désespoir que lui cause l'infidélité de son fiancé.

— Dieu ! que les gens sont bêtes ! fit madame d'Alte exaspérée...

« Tenez, fit-elle au bout d'un moment de silence, pendant lequel elle tenta de reprendre son sang-froid, parlons d'autre chose, monsieur des Gerbets, car cette mal-

veillante curiosité me fait sortir de mes gonds.

La baronne était très gênée de la situation équivoque que la mentalité de Jehan lui faisait à lui comme à mademoiselle Delfeuil. Elle en souffrait même.

Evidemment cette souffrance était relativement bien légère en comparaison de la joie du retour de son fils, elle avait tellement associé son souvenir à la pensée de la jeune fille, qu'elle était complètement désorientée de la scission qui se manifestait entre eux. Elle devinait, aussi, la tristesse et sans doute l'inquiétude de Paule devant l'abstention de toute démarche de son fiancé, et eût bien voulu y apporter remède. Sa place lui semblait indiquée au chevet de celle qui, depuis des mois, s'était entièrement consacrée à elle, et réellement son cœur l'y eût conduite, mais qu'aurait-elle pu dire, avec la crainte d'être ensuite désavouée par Jehan ? Alors elle ne se montra pas !

Monsieur et Madame Delfeuil, à mesure que les choses se prolongeaient, étaient de plus en plus outrés de l'attitude de monsieur et de madame d'Alte à leur égard... Est-ce que la première visite du fiancé,

après son retour chez sa mère, n'appartenait pas à la fiancée ? Ou bien, si l'état de celle-ci ne l'autorisait pas, sa mère, qui n'avait eu aucun scrupule d'accaparer Paule si longtemps, n'aurait-elle pas dû remplacer son fils, et être son interprète près de leur fille.

Ce fut dans ces sentiments qu'ils apprirent le départ de Jehan, sans savoir le but de son voyage. Alors, leur mécontentement ne connut plus de bornes.

Qu'était ce gentilhomme qui se conduisait comme un pleutre, disait M. Delfeuil, s'être engagé à sa fille et la laisser ensuite ! Il ne parlait de rien moins que d'aller lui demander raison, et sa femme — après avoir inutilement et imprudemment rappelé maintes fois qu'il avait toujours été favorable à ces fiançailles, tandis qu'elle ne les avait jamais vues de bon œil, — était, à présent obligée de le calmer.

Rien n'était perdu encore, ni définitif. Sinon madame d'Alte eût-elle envoyé chaque jour prendre des nouvelles de Paule ?

(A suivre).

LES COMMISSIONS DU REICHSTAG

Multiples accidents de la circulation

Des avions s'écrasent sur le sol

Il paraît superflu de dire l'ovation frénétique qui salua les dernières paroles de M. Leyvraz. Après que, au nom de toute l'assemblée, M. Paul de Courten eût remercié le conférencier, chacun reprit le chemin de son domicile, heureux de ce qu'il avait si bien appris en si peu de temps. Beaucoup ont perdu là leurs doutes, tandis que d'autres ont pris la définitive résolution de travailler désormais au progrès de l'action sociale chrétienne.

X.

Le prix-courant de la vendange

L'Union des négociants en vins du district de Sierre, par l'organe de son avocat, nous déclare que les allégués de notre précédent, dans son article intitulé « Le Prix-courant de la vendange », sont faux, mensongers et tendancieux.

En conséquence, elle menace au cas où une rectification n'aurait pas lieu et où satisfaction ne lui serait pas donnée, d'ouvrir action par devant le Tribunal.

* * *

Nous recevons d'autre part, de l'Union des négociants en vins de Sierre, la correspondance suivante :

Sous le titre ci-dessus il vient de paraître dans le « Nouvelliste » et la « Feuille commerciale de Sierre » un article qui cherche avant tout à jeter le discrédit sur les négociants en vins de la place de Sierre et de ses environs.

Nous tenons à déclarer, contrairement à ce qui a été publié, que le prix-courant de la vendange pour Sierre n'a pas encore été fixé. Ce prix dépendra des décisions qui seront prises en assemblée générale des négociants en vins de tout le canton. Cette assemblée aura lieu prochainement et prendra position dans la question. Nous pouvons cependant affirmer que loin d'avoir une tendance à la hausse, le marché des vins est extrêmement lourd en ce moment. Témoins les caves coopératives de Sion et Leytron qui n'ont encore que peu vendu et qui ont dû encaisser la presque totalité des apports de leurs sociétaires.

Dans le but d'inciter les vigneronnes à entrer dans ce groupement ou dans ceux qui doivent se créer, la presse est depuis quelque temps, bombardée de communications qui toutes ont pour but de discréditer ceux qui jusqu'ici ont assumé tous les risques de l'écoulement des vins du Valais. On doit déplorer l'emploi de moyens aussi peu honorables pour réaliser une œuvre que le commerce est loin de redouter, car les coopératives vinicoles feront leurs expériences comme d'autres et verront d'ici peu qu'il est souvent plus facile de promettre que de tenir, et cela en dépit des subsides les plus généreux que l'on puise très libéralement dans la poche de tous les contribuables.

Il est d'autre part intéressant de noter que certains dirigeants de ces coopératives préfèrent avoir encore recours au commerce pour le placement de leurs vendanges, malgré les positions en vue qu'ils occupent dans ces nouvelles organisations.

Ces campagnes de calomnie contre le commerce doivent au reste finir une fois pour toutes, et nous nous réservons d'activer en dommages et intérêts le ou les auteurs du dernier communiqué concernant les prix des vendanges à Sierre, ainsi que les journaux qui l'ont rendu public en l'insérant dans leurs colonnes.

Union des négociants en vins de Sierre et environs.

« Pour la Vieillesse »

A quoi ont servi les sommes recueillies par la fondation « Pour la Vieillesse » en 1929 ?

1. Un subside spécial (10,000 francs), fut réparti entre les différents asiles du canton. Ce montant provenait presque entièrement de la collecte du 1er août 1928.

2. Les 614 vieillards assistés à domicile ont reçu 18,610 francs, répartis comme suit par district :

Conches	1790 Fr.
Rarogne-Or.	695 »
Brigue	980 »
Viège	1640 »
Rarogne-Occ.	870 »
Loèche	1440 »
Sierre	1845 »
Hérens	1160 »
Sion	2340 »
Conthey	1300 »
Martigny	1870 »
Entremont	580 »
St-Maurice	1145 »
Monthey	955 »

Le résultat des collectes de chaque localité a dû naturellement entrer en ligne de compte pour la répartition de ces sub-

sidés. Il n'eût pas été équitable d'accorder à des communes où l'on n'avait rien fait, une somme égale à celle qu'ont méritée des localités où l'on s'est activement dépensé pour l'œuvre. Il ne saurait en être autrement à l'avenir. Qu'on veuille bien y réfléchir.

Le Comité cantonal pour la Fondation « Pour la Vieillesse »

Le Semaine Suisse à Sion

On nous écrit :

La Semaine Suisse de 1930 a commencé samedi dernier, le 18 octobre.

Cette manifestation qui suscite un réel intérêt dans de nombreux milieux suisses, a été créée pour protéger l'industrie nationale au moment où, dans la crise de l'après-guerre, notre économie était menacée par la concurrence des pays à change déprécié. Le « dumping des changes » a pris fin. Malgré cela, la Semaine Suisse continue son activité bienfaisante et son utilité s'avère d'autant plus aujourd'hui où la vie économique entre dans une crise qui va rendre la concurrence plus âpre encore.

Nous lisons à ce sujet dans le dernier numéro du « Journal des Associations patronales », dans un article signé par notre distingué compatriote, M. Charles Kuntschen : « La Semaine Suisse agit par persuasion. Elle entend montrer à la clientèle suisse qu'il est à la fois de son devoir et de son intérêt de favoriser avant tout les produits suisses. »

« Devoir national ! Il existe entre toutes les classes de la population d'un même pays une solidarité incontestable. Cette solidarité, il ne faut pas seulement l'affirmer par paroles, mais il faut aussi la mettre en œuvre par des actions et à cet égard, la première mesure est certainement de favoriser l'industrie nationale en achetant de préférence les produits du pays. »

Nous sommes heureux de pouvoir constater que l'idée de la Semaine suisse est comprise, et bien comprise par les négociants de Sion, puisque, abstraction faite de quelques rares exceptions, tous ont tenu à acheter l'affiche et en ornent leurs vitrines. La peine que se donnent certains négociants pour donner à leur vitrine un air de fête à l'occasion de la Semaine Suisse mérite d'être soulignée. Pour la toute première fois, l'orfèvrerie suisse a tenu à s'associer à la Semaine Suisse. Nous en sommes particulièrement heureux et félicitons vivement la Maison Titz qui a pris cette initiative et qui expose dans sa vitrine de la belle argenterie de « chez nous ». Il ne nous a pas encore été possible de faire le tour de la ville pour voir toutes les vitrines et nous nous réservons donc pour un article ultérieur la description des plus jolies. Citons seulement en passant que M. Mussler a déjà donné à une de ses devantures un caractère franchement suisse et que la croix fédérale brille aussi — et bien en évidence — dans les magasins de M. Hallenbarter, président de la Société Industrielle et des Arts et Métiers de la ville de Sion.

SION. — Loto de la Cible. — Corr. —

Peut-on imaginer un jeu plus attrayant que le jeu du loto. A l'émotion de voir la chance vous sourire, puis vous abandonner, s'ajoute, chez nous, la satisfaction d'aider une société. En effet, lorsqu'une société telle que la Cible, par exemple, organise son loto annuel, n'est-ce pas une obligation morale, pour chacun, d'y assister ? Tandis que d'autres sociétés, pratiquent des sports correspondant peut-être davantage au goût de la jeunesse moderne, la Cible, par son but et ses exercices, maintient une tradition nationale. Elle forme des tireurs forts et sûrs, elle inculque aux jeunes non pas seulement le sens de l'adresse et de la résistance calmement réfléchie, mais encore des principes de volonté souvent farouchement émergeant sous des apparences calmes et assurées.

La pratique du tir exige la maîtrise de soi-même. Or, savoir se maîtriser, n'est-ce pas une force morale dans la vie ? Et la société qui nous aide à obtenir cette force morale ne mérite-t-elle pas l'appui de tous ? Nous croyons qu'une réponse affirmative s'impose, et c'est pour cette raison que nous sommes persuadés que les Sédunois répondront en grand nombre à l'appel de la Cible de Sion et s'empresseront, dimanche le 26 octobre, dès 16 h., dans le vaste café de l'Hôtel de la Paix, pour tenter leur chance et aider une des plus anciennes sociétés de la cité.

Tombé d'une échelle

Dimanche soir, vers 21 h. 30, à Mex, un Italien, M. Joseph Petuzzi, marié, 52 ans, contre-maître, dans l'entreprise chargée d'exécuter les travaux du St-Barthélemy, a été victime d'un accident.

En voulant regagner son logis, il tomba d'une échelle qu'il devait monter pour venir à sa chambre et se fractura le genou droit ; il se blessa de même à l'oreille ; transporté à la clinique St-Amé après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Hoffmann, son état est des plus satisfaisants.

SION. — Le concert de l'Orchestre viennois. — Quelle heureuse inspiration a eue le comité de la Société des Amis de l'Art en appelant dans nos murs l'Orchestre qui s'est produit dimanche soir ! Jamais peut-être le public sédunois n'a goûté un régal musical d'une telle valeur artistique. Il est

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les commissions du Reichstag

BERLIN, 20 octobre. (Wolf.) — La commission des affaires étrangères du Reichstag, qui s'est réunie aujourd'hui, se compose de 28 députés. Les partis gouvernementaux disposent de 6 voix seulement et de 13 si on y ajoute les 7 socialistes qui appuient la politique extérieure du gouvernement. Les 15 autres députés font partie de l'opposition.

BERLIN, 20 octobre. (Wolf.) — Comme la commission des affaires étrangères du Reichstag, la commission budgétaire de la Chambre est composée d'une curieuse façon. Le président est M. Heimann. Les partis gouvernementaux, sur un total de 35 membres de la commission, n'en comptent que 8. Si l'on compte avec les représentants gouvernementaux les socialistes et les chrétiens-sociaux, on arrive à une majorité de 18 voix. Le parti populaire n'est pas représenté au sein de la commission, son effectif ne le lui permettant pas.

L'alpe homicide

MEIRINGEN, 20 octobre. (Ag.) — Les corps des deux touristes victimes d'un accident de montagne (voir « Nouvelles suisses », MM. Hans Winterberg et Adolphe Huber, ont pu être retirés et ramenés à Meiringen au cours de la journée de lundi, non sans de grandes difficultés. Leur chute fut de 250 mètres. Les corps étaient affreusement mutilés. Quant à M. Thöni, il est grièvement blessé mais son état n'est pas désespéré. Il a été admis à l'hôpital de Meiringen.

Empalé

HORGEN, 20 octobre. (Ag.) — Le groom de l'hôtel « Weingarten » à Horgen, nommé Hans Graf rentrait à la maison vers 11 heures du soir après un après-midi de congé. Au lieu de passer par la porte d'entrée, Graf grimpa le long de la gouttière qui, sous le poids insolite, céda. Graf tomba sur une barrière de jardin, dont les pointes de fer lui pénétrèrent dans le corps. Grièvement blessé, il eut encore la force de se traîner dans sa chambre où, souffrant terriblement, il appela au secours. Il a été transporté à l'hôpital où il a succombé à ses blessures.

Accident d'aviation

MEAUX, 20 octobre. (Havas.) — Un avion commercial de la ligne Paris-Constantinople a fait une chute ce matin à 4 h. 15 en voulant atterrir à Chauconin. Le seul passager qu'il transportait, M. Vial, médecin français, a été grièvement blessé. Le pilote et le mécanicien sont indemnes. Le courrier postal a été sauvé.

Chute mortelle

INNERTKIRCHEN, 20 octobre. (Ag.) — Dimanche soir Ernest Hallauer, 24 ans, circulant en moto près de Gutannen a fait une chute, s'est fracturé le crâne et a succombé lundi.

Electrocutés

HEUGSTHEY, 20 octobre. (Wolf.) — Alors qu'une école était en promenade près de Heugsthey, une conduite à haute tension s'étant rompue, les fils électriques tombèrent à terre. La maîtresse, âgée de 37 ans, et une enfant de 8 ans ont été atteintes par le courant. Elles ont été foudroyées. Une autre fillette a été grièvement blessée et fut conduite à l'hôpital ; deux autres sont légèrement atteintes.

peu vraisemblable que le critique le plus difficile trouve une réserve à formuler sur l'exécution du programme de cette soirée qui comptera parmi les événements artistiques les plus mémorables de notre petite cité.

Nous laisserons à un professionnel le soin d'analyser les différents numéros d'un programme tiré des meilleures œuvres de Haydn, Mozart, Schubert et Strauss. Quant à nous, simple profane, nous ne pouvons que dire sommairement l'impression profonde et délicieuse qu'a laissée ce concert au nombreux auditoire qui remplissait la grande salle de l'Hôtel de la Paix. Quel ensemble merveilleux, quelle exquise souplesse, quelle insurmontable finesse

Une moto contre un arbre

NUREMBERG, 20 octobre. (Wolf.) — Un motocycliste de Nuremberg est venu se jeter contre un arbre à Bränersdorf. Son compagnon et lui ont été tués sur le coup.

Les pourparlers échouent

ESSEN, 20 octobre. (Wolf.) — Les pourparlers qui ont eu lieu lundi entre patrons et mineurs sur la convention de la durée du travail n'ont abouti à aucun résultat.

M. Doumergue au Maroc

MARRAKECH, 20 octobre. (Havas.) M. Doumergue et sa suite sont arrivés à Marrakech et ont été reçus solennellement par toute la population française et indigène. Le président de la République a passé les troupes coloniales en revue. Il a été l'objet d'acclamations enthousiastes.

Une auto dano une barrière

AARAU, 20 octobre. (Ag.) — Lundi matin, vers 3 heures, une automobile dans laquelle avaient pris place 7 personnes qui rentraient d'une excursion, et qui roulait à une allure de 60 à 70 km. à l'heure dans une virage est entrée dans une barrière de fer d'un jardin, près de la maison de l'agriculteur Suter-Koch, à Suhr. Le fabricant de carton E. Langenbach, de Lenzbourg a été tué, tandis que le chauffeur Müller a dû être transporté grièvement blessé à l'hôpital. Les autres occupants s'en tirent avec de légères blessures et ont pu regagner leur domicile. L'auto est complètement détruite.

Grave accident d'auto

ROUBAIX, 20 octobre. (Havas.) — Un autobus belge transportant une trentaine d'ouvriers a heurté avec violence le mur d'une usine et s'est brisé. Une dizaine de voyageurs seulement ont réussi à sortir indemnes des débris de la voiture. Une vingtaine d'autres ont été blessés plus ou moins grièvement. C'est en voulant doubler un autre autobus, que le chauffeur a produit l'accident.

Issue fatale

FRIBOURG, 20 octobre. (Ag.) — On apprend au sujet de la terrible explosion de Guin que deux des victimes, Mme Lipawski et le jeune Eugène Devaux sont décédés hier, à l'hôpital cantonal, la première à midi et le second à minuit, à la suite de leurs blessures. On pense que la petite Aline Devaux, plus légèrement atteinte se rétablira d'ici quelque temps.

Une auto dans la Tamise

LONDRES, 20 octobre. (Havas.) — A Egham, dans le Surrey, une auto, dans laquelle avait pris place quatre personnes, est tombée dans la Tamise. Il y a un mort et trois blessés grièvement.

Atterrissage forcé

Saïme, 20 octobre. — Un avion civil, passant sur la ville, a été obligé d'atterrir sur une colline, à la suite d'une panne de moteur. Le choc fut violent. Quatre passagers se trouvaient à bord. Deux d'entre eux ont été blessés.

Le retour du Cardinal Pacelli

CITE DU VATICAN, 20 octobre. (Stefani.) — Le Cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, est arrivé à Rome, venant de Suisse où il a passé ses vacances. Après avoir été reçu en audience par le Pape, il a repris ses fonctions. Les nonces de Paris, de Belgique, de La Haye et de Haïti sont arrivés lundi. Ils ont été reçus par le cardinal Pacelli, auquel ils ont donné une description de la situation de leur pays où ils ont respectivement séjourné.

Un tram se renverse

PADOUX, 20 octobre. (Stefani.) — Une voiture de tram de Padoue à Torreglia s'est renversé. 15 voyageurs ont été blessés dont trois grièvement.

Un avion s'écrase

LIEGE, 20 octobre. (Havas.) — Un avion militaire français a fait une chute à Aywaille. Les deux aviateurs sont tués.

Grave accident de moto

BREMGARTEN, 20 octobre. — Un grave accident de motocyclette s'est produit à un passage à niveau de la ville de Walstetten-Büelischer dans la nuit de dimanche à lundi. Un maçon nommé Rochetti, âgé de 20 ans, domicilié à Zuzikon rentrait à 3 heures du matin d'un bal en compagnie d'une jeune fille, Mlle Marie Rast, fille du facteur postal de Hollem. Tout à coup la motocyclette se trouva à un passage à niveau devant un train de marchandise. Les passants ne s'aperçurent pas de l'accident. Soit par l'arrêt brusque de la machine, soit par le choc avec le train. Les deux jeunes gens furent précipités à terre. La jeune fille fut relevée avec les deux jambes coupées et avait cessé de vivre tandis que le jeune homme grièvement blessé a été transporté à l'hôpital.

LES SPORTS

FOOT-BALL

Le championnat suisse

En première ligue, les résultats ne sont pas extraordinaires, sinon que nous aurions cru à une plus grosse victoire de Servette et à un moindre écrasement d'Etoile Chaux-de-Fonds ; voici les résultats :

Servette bat Lausanne, 3 à 0 ; Carouge bat Etoile, 7 à 0 ; Bienne et Urania, 2 à 2 ; Chaux-de-Fonds bat Cantonal, 4 à 1.

En deuxième ligue, Monthey se réveille et triomphe de Nyon, 3 à 1, tandis que Montreux se distingue en tête en battant le toujours coriace Forward, par 3 à 1 — ayant assisté au match nous estimons que la vaillance des Morgiens aurait mérité mieux que cela. — De son côté, La Tour bat aisément Renens, 7 à 0 ; enfin à Genève, Servette II fait match nul avec Ville-neuve, 1 à 1.

En troisième ligue, Olympia bat Aigle, 4 à 2.

En quatrième ligue, Sierre I bat Viège I, 7 à 3.

Enfin, en cinquième ligue, Montreux III bat Monthey III, 3 à 0.

†

La famille de François JORIS, à St-Maurice, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près et de loin, y ont pris part.

Pour soutenir l'organisme et tonifier les nerfs, prenez

e'Elchina.

Flacon ou boîte original fr. 3,75 ; doubles fr. 6,25, dans les pharmacies.

Banque Tissières fils & C^{ie}

Martigny

Prêts Hypothécaires

et autres sous toutes formes et aux conditions les plus avantageuses

Caisse d'Épargne

entièrement garantie par titres suisses selon ordonnance cantonale de décembre 1919

- VIE -

Assurance sur la Vie, acquisition facile, pas d'examen médical. PARTICULIERS sont CHÉRCHÉS pour traiter dans localités importantes: fixe et commission.

Ecrire à Case 9234, Sion.

L'Ecole de Tricotage Dûbid demandé des

apprenties

Agence Delaloye, Riddes. 4448

samedi 25 octobre 1930

commence notre **GRANDE VENTE** Réclame annuelle

voir nos prospectus

VILLE DE GENEVE **AGLE**
G. Guggenheim



La FABRIQUE DE BAGNES livre

Fourneaux
en pierre claire

chauffables à l'électricité, au bois et au charbon

Monthey: M. Oct. Donnet, fers
Sion: J. B. Sauthier, fers
Martigny: Adrien Saudan, Rue de glise
Veuthey, fers
Sierre: Bruchez Joseph, négt, Villa
Elle transforme les anciens fourneaux à bois pour brûler le charbon. 4470

Le «NOUVELLISTE» est le meilleur moyen de réclame

Nous révélons tous les secrets du HAFS

Le dossier complet concernant le HAFS (Hardmann and friends syndicate) ses **BUTS CRIMINELS**, ses **MOYENS DÉLICTEUX**, ses **ATTENTATS** la révélation sensationnelle de la personnalité féminine qui le dirige ont commencé à être dévoilés au public dans

LE MAGAZINE

(Directeur-fondateur: Adrien Morel, avocat. - Paraissant 2 fois par mois, à Lausanne, le 1^{er} et le 15. -- 18^{me} année.)

à partir du 15 octobre

Tout d'abord, pour montrer au HAFS à quel point nous sommes renseignés sur son organisation, nous déclarons:

l'âme et le mauvais génie du HAFS est une femme
Qu'est-ce que le HAFS ?

Le HAFS est une association internationale de malfaiteurs, dirigée nominalelement par un certain Hardmann et en fait par une femme mystérieuse, dont le but est de se procurer PAR TOUS LES MOYENS des documents diplomatiques qu'elle revend ensuite au plus offrant. C'est ainsi que disparut dernièrement un document français très important, classé sous le nom de

LE DOCUMENT 127

M. Fernand Gaynor, le célèbre agent français chargé de cette affaire, acquit vite la certitude que le HAFS avait fait le coup, et il essaya de racheter le document. Mais le prix demandé était si exorbitant qu'aucune entente ne fut possible. De plus, le HAFS a eu le triste courage de s'attaquer à la fiancée de M. Fernand Gaynor. C'est pourquoi M. Gaynor a décidé de poursuivre cette sinistre bande jusqu'à extermination, et de la démasquer par la voie de la presse. Il nous a donc demandé si nous accepterions de publier les premiers en Suisse.

le dossier écrasant qu'il a réuni sur le HAFS

Nous avons accepté avec joie, non seulement parce que le HAFS EST UNE ASSOCIATION REDOUTABLE qu'il importe de démasquer à tout prix, mais parce que le dossier de M. Fernand Gaynor, transcrit et mis au point par M. J. Joseph-Renaud, l'auteur si apprécié du Seigneur Mystère et de La Valse d'or, est la plus passionnante histoire d'aventures et d'amour

Ainsi qu'on l'a dit, aucun écrivain, même le mieux pourvu d'imagination, ne peut arriver à inventer certains des événements qui parfois surgissent dans la vie réelle.

L'extraordinaire dossier du DOCUMENT 127 en est une preuve.

La publication de cet implacable réquisitoire contre le HAFS a donc commencé dans le MAGAZINE le 15 octobre, sous le titre

LE DOCUMENT 127

Mais, avant d'entreprendre cette divulgation, nous avons tenu à dire les précautions que nous avons prises à cause des puissants adversaires auxquels nous avons affaire et qui ont l'habitude de ne reculer devant rien pour atteindre leur but. Le dossier de M. Gaynor sur le HAFS a été copié en plusieurs exemplaires, certifiés conformes par un notaire et déposés dans des imprimeries différentes; il existe donc à cette heure PLUSIEURS COMPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES TOUTES TERMINÉES de ce dossier, de telle sorte que si l'un ou l'autre des manuscrits était volé, ou s'il se produisait un sabotage criminel, un matériel tout neuf continuerait à imprimer ailleurs; même si le HAFS essayait, conformément à sa coutume, d'enlever l'une ou l'autre des personnes qui assurent l'édition du MAGAZINE pendant cette publication,

aucune circonstance ne pourra empêcher LE MAGAZINE de paraître régulièrement

De plus, nous effectuons un tirage supérieur à celui de nos besoins

afin de pouvoir remplacer les exemplaires qui n'arriveraient pas à destination.

Les abonnés qui ne recevraient donc pas régulièrement leur MAGAZINE à partir du 15 octobre n'auront qu'à nous réclamer un nouvel exemplaire qui leur sera envoyé immédiatement et gratuitement.

LE DOCUMENT 127

dossier réuni par M. Fernand Gaynor et transcrit par M. J. Joseph-Renaud, le célèbre romancier, représente

la plus formidable et la plus passionnante révélation de l'année sur les agissements des malfaiteurs internationaux qui nous côtoient

Comme il importe, pour qu'elle atteigne son but, que cette publication soit répandue partout, nous prions nos abonnés de bien vouloir la faire lire à leurs amis et connaissances; quant aux personnes qui ne sont pas encore abonnées au MAGAZINE, nous leur disons

HATEZ-VOUS DONC DE VOUS ABONNER.

LE MAGAZINE

est la revue universelle illustrée pour la famille parfaite et complète, qui représente

toutes les Revues réunies en une seule pour... Fr. 4.-- par semestre (12 numéros)

LE MAGAZINE est UNE REVUE LITTÉRAIRE, qui publie en une année la matière de plus de 12 à 14 volumes de librairie d'une valeur de 40 à 50 francs.

LE MAGAZINE est UNE REVUE ILLUSTRÉE, qui s'attache spécialement à rechercher dans tous les pays du monde les illustrations représentant le développement des sciences, les grandes découvertes, les progrès de la mécanique, de la médecine, les grands travaux du génie moderne, les curiosités géographiques et historiques, les trouvailles des grandes expéditions, les arts, les nouveautés du cinéma, etc., etc., en un mot tout ce qui dans la vie de l'humanité présente un intérêt durable et permanent.

LE MAGAZINE est LA REVUE DE FAMILLE DE LA SUISSE ROMANDE PAR EXCELLENCE, qui vous donne chaque quinzaine

un exposé vivant, suggestif, complet, choisi, de toute la vie du monde pendant la quinzaine.

UN CADEAU DE 1000 FRANCS

Enfin, le MAGAZINE fait participer financièrement et gratuitement tous ses abonnés à son activité commerciale au moyen d'une assurance-accidents gratuite, dont le montant est fixé à 1000 francs par abonné.



La fiancée de M. Fernand Gaynor, victime du HAFS

NOTRE CADEAU SENSATIONNEL D'AUJOURD'HUI

Pour que la publication du DOCUMENT 127 et que les révélations qu'il renferme reçoivent la plus large diffusion possible, en accord avec M. Fernand Gaynor,

nous offrons l'abonnement gratuit jusqu'à la fin de l'année courante dès le numéro du 15 octobre

qui renferme le commencement du Document 127

à toute personne qui s'abonnera immédiatement au MAGAZINE pour le premier semestre de 1931 en utilisant le bulletin ci-dessous. Cette offre n'est valable que pendant 8 jours.

Hâtez-vous donc

de vous abonner au MAGAZINE pour le premier semestre de 1931 en utilisant le bulletin ci-dessous, afin de pouvoir lire le formidable dossier concernant le HAFS qui a commencé à paraître dans le MAGAZINE le 15 octobre sous le titre: LE DOCUMENT 127, afin de connaître les dessous et les mystères de la plus dangereuse des associations internationales, et d'être sans retard compris dans la collectivité que nous assurons gratuitement.

(AVIS IMPORTANT: Les personnes déjà abonnées au MAGAZINE sont instamment priées de ne pas remplir ce bulletin, pour éviter des erreurs dans nos registres et dans nos expéditions).

A découper	Souscription à l'abonnement au MAGAZINE et à l'assurance gratuite contre les accidents pour un montant de 1000 fr.		A découper
	Je vous prie de me considérer comme abonné au MAGAZINE pour le premier semestre de 1931, avec participation gratuite dès le 1er janvier 1931 à l'assurance-accidents de tous vos abonnés à raison d'un montant de 1000 francs par abonné, et de me faire gratuitement le service de votre Revue jusqu'à la fin de l'année courante à partir du numéro du 15 octobre qui renferme le commencement du DOCUMENT 127 de J. Joseph-Renaud. L'abonnement pour le premier semestre de 1931 (4 fr.) est payable contre remboursement avec l'envoi du numéro du 15 octobre.		
Prénom et nom (très lisibles)		Localité	
Rue		Localité	
(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe non fermée affranchie à 5 ct. en Suisse, à l'ADMINISTRATION DU MAGAZINE, Villa Le Soir, Chemin de Champflet, Lausanne).			

HIVERNAGE

On prendrait des génissons en hivernage, bons soins. Pour renseignements, s'adresser au Poste de Police, à Monthey.

On demande pour de suite 2 bons

maçons

S'adresser à M. Constant Pochon, entrepr., Evionnaz.

On prendrait une

vache

ou deux en hivernage, ainsi que 12 à 15

moutons

S'adresser au Nouvelliste sous C. 440.

A vendre deux

FOURNEAUX

de chambre, fer garni, pour bois et charbon, bon état.

S'adresser à Théophile Fumeaux, St-Maurice.

PERSONNE

d'un certain âge, catholique, sérieuse et propre, est cherchée par veuf avec 3 enfants pour faire le ménage. Offres en indiqu. gage désiré sous OF 14792 V à Orell Fussli-Annances, Martigny.

A LOUER pour BUREAU

une grande pièce avec tout confort. Téléphone à disposition.

Maison Pasquier, Martigny. OF 94 S

Engrais pour vignes

Spécial Ps. N. K. 6.3. 12

Guano de poissons

Poudre d'os

Scories Thomas

Sels de potasse

Tourbe-moulue

Gustave Dubois - Sion

Tél. 140 446-3

A vendre pour cause de double emploi un

fourneau

en pierre de Bagnes. Excellent état. Prix très bas.

S'adresser à M. Heyraud, négt., St-Maurice.

On demande

voyageur - encaisseur

pour la vente de machines à coudre dans le Haut-Valais depuis Grône. Allemand et français demandés, garantie exigée.

Ecrire avec références et curriculum vitae à Compagnie des Machines à Coudre Singer S.A., Vevey.

Piles électriques

8 et 10 heures, ampoules

boîtiers 463-2

GROS ET DÉTAIL

M. Fessler, Martigny-Ville

A remettre

appartement

3 chambres avec balcon et dépendances pour le 15 novembre ou époque à convenir. S'adr. Auberson, café de l'Hôtel de Ville, St-Maurice.

A vendre

BOIS DE CHAUFFAGE

fayard et sapin, rondins et quartiers, bois sec, sur wagon ou par camion.

S'adresser à Marianx Lucien, commerce de bois, au Chêne s/Vionnaz.

On demande un bon

DOMESTIQUE

de campagne, sachant bien traire. Bon gage. Entrée de suite.

S'adr. à Edouard Stettler, Noville près Villeneuve.

Imprimerie Rhodanique